

**CHARTRE LAVAL AGGLO ATHLÉ**  
**Section - Stade Lavallois Athlétisme**



La charte permet la bonne marche du club et aide les dirigeants, entraîneurs, athlètes et parents dans leurs rôles respectifs.

Adhérer en prenant une licence : C'est s'engager à respecter l'éthique du club et de l'athlétisme.

Les athlètes, entraîneurs et dirigeants représentent le club et doivent en donner une bonne image par un comportement exemplaire autant sur le stade qu'en dehors.

Pour pratiquer l'athlétisme au Stade Lavallois Athlétisme dans un esprit sportif de compétition ou de loisir, les membres du club s'engagent à respecter la présente charte.

La charte définit les rôles des licenciés en tant qu'athlètes, entraîneurs, parents, jurys et dirigeants dans la vie du club.

<b>L'athlète : une licence = des engagements</b>	<b>L'entraîneur : lien et acteur essentiel</b>
<p>Je viens aux entraînements en respectant les horaires et préviens mon entraîneur ou référent en cas d'absence. J'ai une tenue adaptée à la pratique de mon sport. Je suis à l'écoute des autres, de mon entraîneur. Je suis attentif aux consignes de sécurité et d'entraînement. Je respecte tous les acteurs de l'athlétisme. Je porte le maillot du club en compétition. Je me donne les moyens de progresser. Je participe à la vie du club (covoiturage, bénévolat, etc.). Je participe aux compétitions (sauf Loisirs/Santé)</p>	<p>Il construit et dirige la séance. Il encourage, évalue et rassure. Il accompagne les progrès de l'athlète. Il garantit la sécurité de l'athlète. Il informe des horaires et prévient en cas d'absence. Il informe ses athlètes des compétitions. Il éduque et forme. Il informe les parents. Il se coordonne avec les autres entraîneurs. Il valorise l'ensemble des athlètes qui seront l'image du club et aideront le groupe à progresser. Il informe les dirigeants de tout problème. Il se forme en continu.</p>
<b>Les parents : un maillon clé dans la vie du club</b>	<b>Les dirigeants : garants de la pérennité</b>
<p>Doivent s'intéresser à la vie du club et aux valeurs transmises. Encouragent leurs enfants dans le respect de la charte du club. Aident leurs enfants à développer leur esprit sportif. Respectent les règles et l'autorité du club. Jugent objectivement les possibilités de leurs enfants. Participent à la vie du club (déplacements<sup>1</sup>, bénévolat...). Veillent à la ponctualité et au respect des horaires. Viennent au stade chercher les athlètes. Informent le club si leur enfant pratique un autre sport. Peuvent adhérer au club en qualité de bénévoles pour entraîner des athlètes, devenir juge sur les compétitions etc...</p>	<p>Mettent à disposition un encadrement. Promeuvent l'esprit sportif et ses valeurs de solidarité, de respect, de dépassement de soi. Respectent le projet du club. Favorisent la formation d'entraîneurs/officiels. Participent aux décisions, manifestations. Sont disponibles pour orienter, aider. Participent activement au projet de l'athlète. Règlent les conflits. Garantissent la bonne gestion financière.</p>

*1 Les transports vers les lieux de compétitions sont à charge des parents quand la compétition a lieu dans le département. Sinon il s'agit de transport collectif pris en charge par le club. Le covoiturage reste l'option privilégiée en cas de petit effectif.*

### **Droit à l'image :**



Autorise le club à publier des photos à mon image sur ses supports de communication destiné à la promotion du club (réseaux sociaux, article de presse, site internet).

*Vu le code civil, en particulier son article 9. Vu le code de la propriété intellectuelle*